

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit avril, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 8 avril 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

Présents :

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Raymonde THESSANDIER
Jean Jacques VAISSIER
Béatrice CARTAYRADE
Olivier PRAT
Maryse BONNET
Elisabeth BALADUC
Jacqueline BORNE
Jacques SERRAT
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Julien CHAMBON
Audrey LAFARGE
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Mireille LEOTY
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Georges ALBESSARD ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN
Geneviève RONGERE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,
Bruno DUFAYET ayant donné pouvoir à Béatrice CARTAYRADE,
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,

Etaient excusés :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

Madame le Maire propose à l'assemblée d'allouer des subventions exceptionnelles aux associations au titre de l'année 2022.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2022	Observations
Association à caractère sportif / loisirs	4 100,00 €	
Jeanne d'Arc Gymnastique	1 500,00	Participation championnat France Team Gym
Etoile Sportive Collège Méridien	500,00	Participation au championnat de France Unss Cross
Pétanque Mauriacoise	1 500,00	Acquisition nouvelles tenues
Vélo club Mauriac	300,00	Renouvellement d'équipements
Association club de l'Epagneul français	300,00	Concours national à Jaleyrac
Association à caractère culturel	5 000,00 €	
Y a le feu aux planches	5 000,00	Festival « les improbables »
Association à caractère social	600,00 €	
Club du Pays Vert	100,00	Achat de lots concours de belote
Rotary Club Mauriac-Riom	500,00	Nettoyage des rives de l'Auze
Association à caractère éducatif	7 180,00	
Coopérative scolaire école Jules Ferry	5 000,00	Voyage scolaire du 30 mai au 03 juin Ile d'Oléron
OGEC Ecole Notre Dame	800,00	Animations scolaires
OGEC Ecole Notre Dame	1 380,00	Voyage scolaire du 4 au 6 avril en Aveyron
Association à caractère agricole	250,00	
Association des chevaux lourds	250,00	Foire chevaline février 2022
Total Général	17 130,00 €	

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
A Mauriac, le 14 avril 2022



Le Maire,

Edwige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 29/04/2022

Reçu en préfecture le 29/04/2022

Affiché le 29/04/2022

ID : 015-211501200-20220414-DELB20220414_13-DE

